BON DE COMMANDE À RETOURNER IMPERATIVEMENT À VOTRE POINT D'ACCUEIL
AVANT LE VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2022

● **PUY-DE-DÔME : C.A.S.I. des Cheminots**
68 bis avenue Ed. Michelin - 63100 CLERMONT-FERRAND ☎ 04 73 98 24 54

● **NIEVRE : Antenne du C.A.S.I. des Cheminots**
1 avenue Louis Fouchère - 58640 VARENNES-VAUZELLES ☎ 03 86 57 55 84

● **ALLIER : Bibliothèques du C.A.S.I. des Cheminots**
- MONTLUCON - 03100 - Cour de la Gare ☎ 04 70 03 52 44
- MOULINS - 03000 - 10 rue Philippe Thomas ☎ 04 70 20 59 58
- ST-GERMAIN-DES-FOSSES - 03260 - Rue du Bel Horizon ☎ 04 70 58 13 25

● **CANTAL : Bibliothèque du C.A.S.I. des Cheminots**
52 rue du Cayla - 15000 AURILLAC ☎ 04 71 48 11 83

● **HAUTE-LOIRE : Bibliothèque du C.A.S.I. des Cheminots**
Place du Général Leclerc - 43000 LE PUY ☎ 04 71 02 65 96

(à remplir lisiblement, en MAJUSCULES, par l'agent)

Agent N° CP : [__][__][__][__][__][__][__][__]

NOM : ..... **Prénom** : .....

Adresse personnelle : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. portable (obligatoire): .....

E-mail personnel (obligatoire):.....

C.S.E. DE RATTACHEMENT : .....

Etablissement : .....

Tél. Service: .....

Date : ..... Signature : .....

Rappel : Dans le cadre de l'informatisation de nos fichiers, merci de compléter la fiche d'adhésion au C.A.S.I., pour l'année 2022, accompagnée des justificatifs. Vous trouverez ce document sur le site internet ou dans votre point d'accueil.

Les jouets seront distribués lors des spectacles.

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

J'ASSISTERAI Á L'ARBRE DE NOEL DE :

● **CLERMONT-FERRAND - Sous chapiteau -**
Espace Ernest Cristal - 63000
Samedi 3 décembre 2022 ☐ OUI ☐ NON (1)

● **LANGEAC - Centre Culturel -** 43300
Dimanche 4 décembre 2022 ☐ OUI ☐ NON (1)

● **NEVERS - Théâtre Municipal** - 58000
Samedi 10 décembre 2022 ☐ OUI ☐ NON (1)

● **MONTLUCON - Centre Athanor -** 03100
Samedi 10 décembre 2022 ☐ OUI ☐ NON (1)

● **AURILLAC - Salle Hélitas** - 15000
Dimanche 11 décembre 2022 ☐ OUI ☐ NON (1)

● **ST-REMY-EN-ROLLAT - Salle des Fêtes -** 03110
Samedi 17 décembre 2022 ☐ OUI ☐ NON (1)

Si absent à l'arbre de Noël de St-Rémy-en-Rollat, je retirerai les jouets, après le spectacle, auprès de la bibliothèque de :

☐ Moulins ☐ St-Germain-des-Fossés

ATTENTION !

(1) **Seuls les agents inscrits au spectacle pourront retirer leurs jouets. Pour les autres, le retrait se fera dans les points d'accueil respectifs (siège, antenne et bibliothèques) après la date du spectacle et jusqu'au vendredi 27 janvier 2023.**

ATTENTION : Si aucun jouet n'est commandé, il n'y aura pas de jouet attribué.

NOM DE L'ENFANT	Prénom	Date de naissance	Sexe F ou M	N°jouet

Les fichiers dans lesquels figureront les renseignements communiqués sur ce coupon sont soumis aux dispositions arrêtées par la Commission Nationale de l'Information et des Libertés.

Arbres de Noël réservés aux cheminots du CASI Auvergne-Nivernais - CSE TER AURA - CSE FRET - CSE Matériel Industriel - CSE TER Bourgogne-Franche-Comté - CSE Zone de Production Sud-Est - CSE Intercités - CSE DG Ile de France